

# COMMENT CALCULER LA SURFACE DE PLANCHER

## Principe

Unité de calcul des surfaces des constructions servant notamment à la délivrance des autorisations d'urbanisme de la construction.

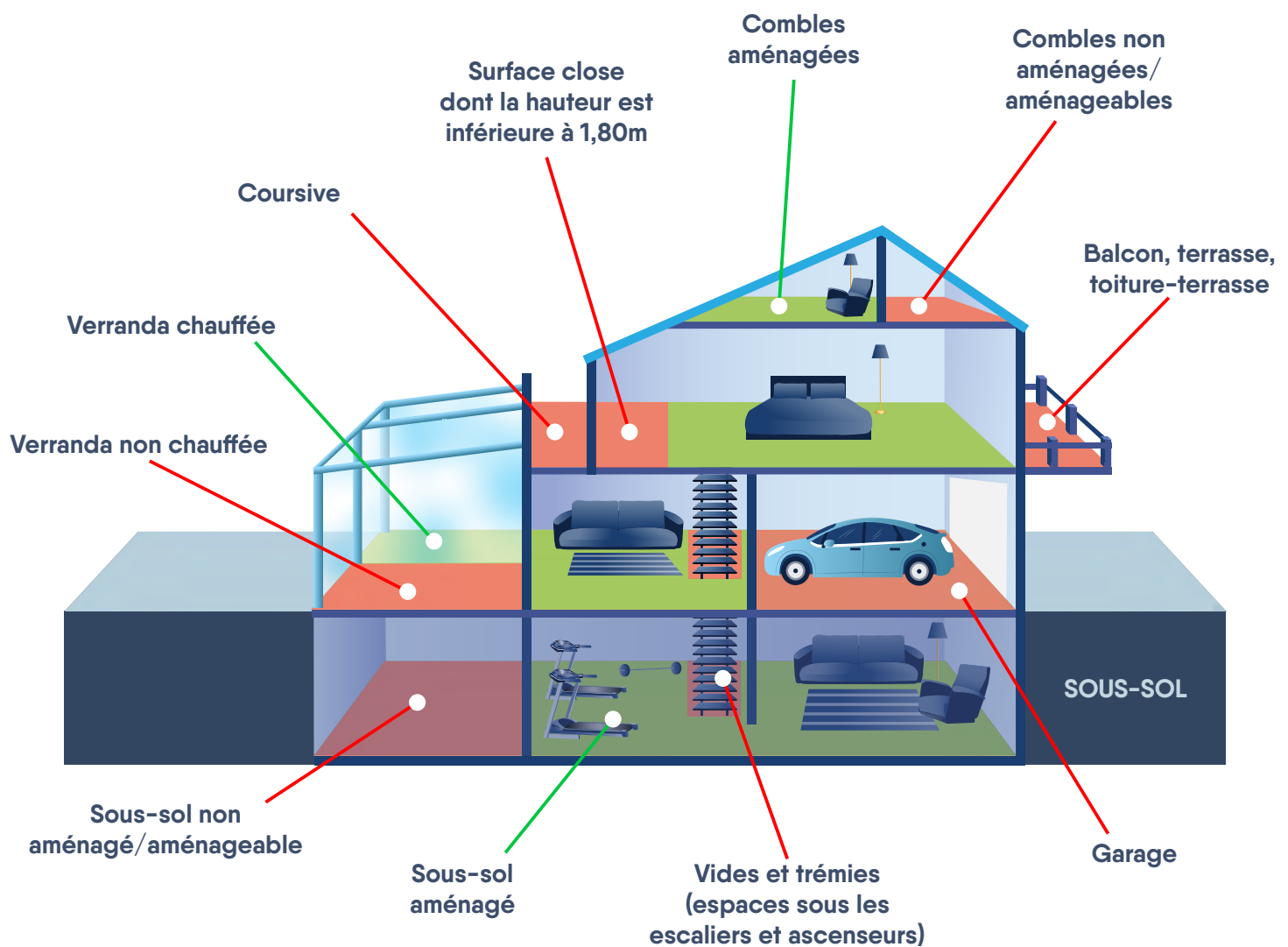
Elle correspond à la somme des **surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m**, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment.

### Ne rentrent pas dans le calcul :

- Les surfaces de stationnement,
- Les trémies d'escalier ou d'ascenseur,
- Les surfaces non closes ou dont la hauteur est inférieure à 1,80m,
- Les combles non aménageables,
- Les terrasses et les balcons,
- Les locaux techniques (chaufferie, local poubelles).

### Rentrent donc dans le calcul de la surface de plancher :

- Les caves dont la hauteur est supérieure à 1,80m et l'épaisseur des cloisons internes au bâtiment.



- Surfaces exclues du calcul de la surface de plancher
- Surfaces incluses dans le calcul de la surface de plancher